

T. Heugebaert, *Du Processus à la Création : Le Rythme, Principe structurant de la Mise en Scène*

lundi 5 septembre 2022

T. Heugebaert, *Du Processus à la Création : Le Rythme, Principe structurant de la Mise en Scène*, Université Rennes 2, [Master d'Études Théâtrales](#), Parcours Perspectives Critiques sous la direction de Sophie Lucet, 2021, 230 p.



Résumé : Ce mémoire se concentre sur les enjeux liés à la notion de rythme. Puisque ma recherche s'inscrit d'abord dans le champ des études théâtrales, et plus particulièrement dans la veine de la génétique du spectacle, certains concernent en premier lieu le rôle du rythme dans la structuration d'une esthétique au cours des répétitions. Néanmoins, ce travail se veut aussi plus généraliste en proposant un point de vue critique sur la notion de rythme en elle-même [...]. Le premier temps sera [...] consacré à la critique du rythme. Nous partirons d'abord du terme de rythme et de ses nuances pour clarifier les enjeux qu'il recoupe. Pour ce faire, nous procéderons à une étude terminologique et historique de la notion, en parlant de son évolution mais aussi des troubles qu'elle a rencontrés. Car il faut le souligner dès à présent avant d'y revenir dans le premier temps de notre analyse, l'histoire du rythme est une histoire trouble. Paul Valéry le disait lui-même : « ce mot 'rythme' ne m'est pas clair. Je ne l'emploie jamais ». Dans ses Cahiers, le poète tente à plusieurs reprises, de définir le rythme sans qu'une définition ne le satisfasse plus qu'une autre. Il exprime alors la complexité de la tâche : « rythme. Bien difficile à analyser, cette notion ». À partir de cette tentative de clarification générale, nous pourrions alors nous concentrer sur le champ théâtral afin de mieux cerner ses enjeux rythmiques en regroupant les postulats établis par les différent.e.s chercheur.euse.s. Cela nous amènera à proposer une liste de dix points traitant de la nature du rythme au théâtre dont la conclusion de notre mémoire, après observation de processus de création dans la deuxième partie, nous permettra de vérifier ou non la justesse [...]